

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MEULAN-EN-YVELINES**

Numéro SIRET : 21780401200011

POSTE COMPTABLE : 078113 SGC LES MUREAUX

**Compte financier unique (M57)**

**Voté par Nature  
BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2023**

## Sommaire

### Le Compte Financier Unique

Arrêté et signatures

ECOF

	Origine des données	Page
<b>I. Informations générales et synthétiques</b>		
A Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1 Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2 Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	Ordonnateur	7
B3.1 Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2 Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1 Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2 Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D Bilan synthétique	Comptable	13
E Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
<b>II. Exécution budgétaire</b>		
A Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1 Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2 Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1 Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2 Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
<i>Vue détaillée</i>		
B1 Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2 Recettes d'investissement	Comptable	26
C1 Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	29
D1 Dépenses de fonctionnement	Comptable	30
D2 Recettes de fonctionnement	Comptable	35
<b>III. Etats financiers</b>		
A Bilan	Comptable	38
B Compte de résultat	Comptable	42
C Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	44

## IV. États annexés

## A. Présentation croisée et agrégée

- A1 Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble Ordonnateur
- A2 Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble Ordonnateur
- A3 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Ordonnateur

## B. États annexés patrimoniaux

- B1.1 État de la dette - Détail des crédits de trésorerie Ordonnateur
- B1.2 État de la dette - Répartition par nature de dette Ordonnateur
- B1.3 État de la dette - Répartition par structure de taux Ordonnateur
- B1.4 État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Ordonnateur
- B1.5 État de la dette - Détail des opérations de couverture Ordonnateur
- B1.6 État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Ordonnateur
- B1.7 État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Ordonnateur
- B1.8 État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme Ordonnateur
- B1.9 État de la dette - Autres dettes Ordonnateur
- B2 Méthodes utilisées pour les amortissements Ordonnateur
- B3.1 État des provisions Ordonnateur
- B4 État des charges transférées Ordonnateur
- B5 Détail des opérations pour le compte de tiers Ordonnateur
- B6 Prêts Ordonnateur
- B7.1 État des emprunts garantis Ordonnateur
- B7.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Ordonnateur
- B8.1.1 Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions Ordonnateur
- B8.2 État des contrats de crédit-bail Ordonnateur
- B8.3 État des contrats de partenariat public-privé Ordonnateur
- B8.4 État des autres engagements donnés Ordonnateur
- B8.5 État des engagements reçus Ordonnateur
- B9 État du personnel Ordonnateur
- B10 Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Ordonnateur
- B15.1 État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Ordonnateur

	Origine des données	Page
B15.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur
	<i>C. États annexés budgétaires</i>	
C1.1	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
	<i>D. Autres éléments d'information</i>	
D1	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur
D2.1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur
D5	Gestion des fonds européens	Ordonnateur
D7	Actions de formation des élus	Ordonnateur
D8	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur
D10	Identification des flux croisés	Ordonnateur
D11.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur
D11.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur
	<b>V. Arrêté et signatures</b>	
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable

## I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

### INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9081

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1075,96

Ratios de niveau			Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		986,63
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		1201,78
3	Dépenses d'équipement brut / population		92,58
4	Encours de dette / population (2)		563,83
5	DGF / population		139,00
Ratios de structure et d'analyse financière			
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		0,5877
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)		0,8799
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)		0,1790
9	Taux d'épargne nette ( (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)		0,1200
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)		0,4691
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)		2,6206

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE**

**I**  
**B1**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
	Investissement	Fonctionnement	Total cumulé		
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 260 688,45	10 367 827,14	12 628 515,59
	Recettes réalisées (1)	B	971 139,37	10 924 795,44	11 895 934,81
	Restes à réaliser	C	221 589,00	0,00	221 589,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 839 425,20	13 214 027,89	17 053 453,09
	Dépenses réalisées (1)	E	1 503 059,97	9 702 670,93	11 205 730,90
	Restes à réaliser	F	307 515,77	0,00	307 515,77
	Différences entre les titres et les mandats	G = B - E	-531 920,60	1 222 124,51	690 203,91
Résultats antérieurs reportés	H	1 578 736,75	2 846 200,75	4 424 937,50	
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	1 046 816,15	4 068 325,26	5 115 141,41	
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	-85 926,77	0,00	-85 926,77	
Résultat cumulé	G + H + I	960 889,38	4 068 325,26	5 029 214,64	

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>B2</b>

Section de fonctionnement	Montant
<b>A</b> Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 222 124,51
<b>B</b> Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 846 200,75
<b>C</b> Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	4 068 325,26
<b>Section d'investissement</b>	
<b>D</b> Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-531 920,60
<b>E</b> Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 578 736,75
<b>F</b> Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	1 046 816,15
<b>G</b> Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-85 926,77
<b>H</b> Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	960 889,38

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.



**I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ**

**I**  
**B3.1**

Designation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Syndicat communal pour les Collèges de la Région de la Montcient (SICOREM)		Non fiscalité propre	130 000,00
Syndicat d'Energie des Yvelines - SEY78		Non fiscalité propre	1 620,00
Syndicat Intercommunal JHAndi Val de Seine - SIEHVS	21/11/1969	Non fiscalité propre	0,00
Parc Naturel Régional du Vexin - PNRV	23/06/1990	Non fiscalité propre	4 580,00
Maison de la Justice et du Droit Val de Seine - SIMJD	01/01/2018	Non fiscalité propre	23 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS</b>		<b>B3.2</b>

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie personnalisée CCAS CE	< Néant > Centre Communal d'Action Sociale Caisse des Ecoles	24/06/1987 29/01/1998	24/06/1987 29/01/1998	SPA SPA	non non non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

**I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES**  
**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE**

I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES							I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE							B3.3
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)	
Régie à seule autonomie financière Loisement	< Néant > < Néant >					non non	
Service social et médico-social	< Néant >					non	

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET - RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL	(1)	307 515,77
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	112 287,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 228,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL	(11)	0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>221 589,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)		<b>221 589,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>D</b>

<b>ACTIF NET (1)</b>	<b>Total</b>	<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Apports et subventions d'investissement	24 544,92
Subventions d'investissement versées	3,50	Neutralisations et régularisations	1 378,11
Autres immobilisations incorporelles	128,97	Réserves	17 129,14
<b>Immobilisations corporelles (nettes)</b>		Report à nouveau	2 846,20
Terrains	4 633,14	Résultat de l'exercice	1 222,12
Constructions	26 970,17	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	1 726,00
Réseaux et installations de voirie	362,91	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>48 846,48</b>
Réseaux divers	149,15	<b>PASSIF</b>	
Installations techniques, agencements et matériel	73,14	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	
Autres	1 458,83	Emprunts obligataires	5 137,10
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	5,80
<b>Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés</b>	<b>15 050,57</b>	Dettes financières et autres emprunts	
<b>Immobilisations financières (nettes)</b>	<b>37,40</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>	<b>5 142,90</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>48 857,77</b>	<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	235,50
Stocks		Autres dettes non financières	21,42
Créances	199,03	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>	<b>256,92</b>
Trésorerie	5 196,25	<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>5 395,28</b>	<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>	<b>5 399,82</b>
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	6,75
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>54 253,05</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>54 253,05</b>

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

<b>I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		1
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>		E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état	1 415,73	
Participations	71,05	
Compensations, autres attributions et autres participations	316,10	
Dois et legs		
Impôts et taxes	7 784,22	
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	584,10	
Produits des cessions d'actifs	168,30	
Autres produits de gestion	310,69	
Production stockée et immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	11,22	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>	<b>10 661,40</b>	
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes	2 841,52	
Charges de personnel	4 907,78	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	99,48	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	60,52	
Impôts et taxes	161,35	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	574,80	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	168,00	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	0,30	
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>8 813,75</b>	

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>		<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>		<b>E</b>
<b>POSTES</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	266,64	
Autres charges	268,29	
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>	<b>534,93</b>	
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	<b>1 312,72</b>	
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>90,59</b>	
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>	<b>-90,59</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)</b>	<b>1 222,12</b>	

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

### TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)		Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>					
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>					
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>					
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		35,61 %	0,00	4 923 795,00	0,00
TFPMB		75,23 %	0,00	19 635,00	0,00
CFE		18,16 %	0,00	76 484,00	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>5 019 914,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

II  
A

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,50% pour la section d'investissement et 7,50% pour la section de fonctionnement.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**DEPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

**II**  
**A1.1**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + IM + RAR M-4)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	231 260,00	33 126,00	14,32	112 287,44
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	3 500,00	17,50	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 534 227,48	804 033,00	52,41	195 228,33
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 391 173,72	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 176 661,20</b>	<b>840 659,00</b>	<b>26,46</b>	<b>307 515,77</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	644 041,00	643 778,14	99,96	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	7 500,00	7 400,00	98,67	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>651 541,00</b>	<b>651 178,14</b>	<b>99,94</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>3 828 202,20</b>	<b>1 491 837,14</b>	<b>38,97</b>	<b>307 515,77</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	11 223,00	11 222,83	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>11 223,00</b>	<b>11 222,83</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>3 839 425,20</b>	<b>1 503 059,97</b>	<b>39,15</b>	<b>307 515,77</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>3 839 425,20</b>	<b>1 503 059,97</b>		<b>307 515,77</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état I-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état N-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

**II – EXECUTION BUDGETAIRE**  
**RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	444 467,00	144 712,72	32,56	221 589,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	526,00	52,60	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	82 802,05	103,50	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>685 467,00</b>	<b>228 040,77</b>	<b>33,27</b>	<b>221 589,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 000 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	575 221,45	743 098,60	129,18	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>1 575 221,45</b>	<b>743 098,60</b>	<b>47,17</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>2 260 688,45</b>	<b>971 139,37</b>	<b>42,96</b>	<b>221 589,00</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>1 578 736,75</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>3 839 425,20</b>	<b>971 139,37</b>		<b>221 589,00</b>

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

II  
A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 578 729,75	2 629 661,91	217 348,39	2 846 910,30	62,18	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	6 039 200,00	5 257 215,29	3 656,94	5 265 872,23	87,19	0,00
014	Atteuunations de produits	1 75 000,00	61 266,00	0,00	61 266,00	36,01	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	7 22 269,80	688 291,48	2 184,00	690 475,48	95,60	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>11 515 199,55</b>	<b>8 636 333,68</b>	<b>228 189,33</b>	<b>8 864 523,01</b>	<b>76,98</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	96 248,00	74 127,83	16 466,86	90 594,71	94,13	0,00
67	Charges spécifiques	14 438,89	4 454,61	0,00	4 454,61	30,85	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	12 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>	<b>11 638 806,44</b>	<b>8 714 916,12</b>	<b>244 656,21</b>	<b>8 959 572,33</b>	<b>76,98</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	575 221,45	743 098,60	0,00	743 098,60	129,18	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>	<b>1 575 221,45</b>	<b>743 098,60</b>	<b>0,00</b>	<b>743 098,60</b>	<b>47,17</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>13 214 027,89</b>	<b>9 458 014,72</b>	<b>244 656,21</b>	<b>9 702 670,93</b>	<b>73,43</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>					
	<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>	<b>13 214 027,89</b>	<b>9 458 014,72</b>	<b>244 656,21</b>	<b>9 702 670,93</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



## II - EXECUTION BUDGETAIRE

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II  
A.2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	162 000,00	192 679,30	9 448,91	202 128,21	124,77	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	714 150,00	580 615,18	3 484,83	584 100,01	81,79	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	531 800,00	603 644,70	0,00	603 644,70	113,51	0,00
731	Fiscalité locale	7 119 069,00	7 241 836,94	0,00	7 241 836,94	101,72	0,00
74	Dotations et participations	1 690 483,00	1 802 868,91	0,00	1 802 868,91	106,65	0,00
75	Autres produits de gestion courante	137 102,14	277 214,28	0,00	277 214,28	202,20	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>10 354 604,14</b>	<b>10 698 859,31</b>	<b>12 933,74</b>	<b>10 711 793,05</b>	<b>103,45</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	2 000,00	201 779,56	0,00	201 779,56	10 088,98	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>	<b>10 356 604,14</b>	<b>10 900 638,87</b>	<b>12 933,74</b>	<b>10 913 572,61</b>	<b>105,38</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	11 223,00	11 222,83	0,00	11 222,83	100,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>	<b>11 223,00</b>	<b>11 222,83</b>	<b>0,00</b>	<b>11 222,83</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>10 367 827,14</b>	<b>10 911 861,70</b>	<b>12 933,74</b>	<b>10 924 795,44</b>	<b>105,37</b>	<b>0,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	2 846 200,75					
	<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>	<b>13 214 027,89</b>	<b>10 911 861,70</b>	<b>12 933,74</b>	<b>10 924 795,44</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RC 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée							B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
total chapitre 018	RSA						
2031	Frais d'études		24 000,00		24 000,00		
2051	Concessions et droits similaires		9 126,00		9 126,00		
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	231 260,00	33 126,00		33 126,00	198 134,00	
20422	Bâtiments et installations		3 500,00		3 500,00		
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	3 500,00		3 500,00	16 500,00	
2128	Autres agencements et aménagements		26 443,85		26 443,85		
21318	Autres bâtiments publics		287 435,17		287 435,17		
21351	Bâtiments publics		293 289,29		293 289,29		
21352	Bâtiments privés		5 330,72		5 330,72		
2151	Réseaux de voirie		5 598,00		5 598,00		
2152	Installations de voirie		13 234,80		13 234,80		
21533	Réseaux câblés		7 913,13		7 913,13		
215738	Autre matériel et outillage de voirie		1 126,75		1 126,75		
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		22 611,54		22 611,54		
21828	Autres matériels de transport		50 488,00		50 488,00		
21838	Autre matériel informatique		3 299,38		3 299,38		
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		4 833,37		4 833,37		
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 152,94		1 152,94		
2188	Autres		81 276,06		81 276,06		
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 534 227,48	804 033,00		804 033,00	730 194,48	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation						
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 391 173,72				1 391 173,72	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 176 661,20</b>	<b>840 659,00</b>		<b>840 659,00</b>	<b>2 336 002,20</b>	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves						

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		643 040,14		643 040,14	
165	Dépôts et cautionnements reçus		738,00		738,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	644 041,00	643 778,14		643 778,14	262,86
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
261	Titres de participation		7 400,00		7 400,00	
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	7 500,00	7 400,00		7 400,00	100,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		651 541,00	651 178,14		651 178,14	362,86
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		3 828 202,20	1 491 837,14		1 491 837,14	2 336 365,06
13911	État et établissements nationaux		200,00		200,00	
13935	Amendes de radars automatiques et amendes de police		706,59	706,59		
139361	Dotation d'équipement des territoires ruraux		11 022,83		11 022,83	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 223,00	11 929,42	706,59	11 222,83	0,17
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		11 223,00	11 929,42	706,59	11 222,83	0,17
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 839 425,20	1 503 766,56	706,59	1 503 059,97	2 336 365,23
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>		<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>		<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		3 839 425,20	1 503 766,56	706,59	1 503 059,97	2 336 365,23



**II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**  
**Recettes d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1321	État et établissements nationaux		80 202,72		80 202,72	
1323	Départements		64 510,00		64 510,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	444 467,00	144 712,72		144 712,72	299 754,28
165	Dépôts et cautionnements reçus		526,00		526,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	526,00		526,00	474,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A		82 802,05		82 802,05	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	82 802,05		82 802,05	-2 802,05
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	-8 300,00				
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>517 167,00</b>	<b>228 040,77</b>		<b>228 040,77</b>	<b>289 126,23</b>
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00				
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		300,00		300,00	
21318	Autres bâtiments publics		168 000,00		168 000,00	
2802	Frais d'études, élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		1 944,04		1 944,04	
28031	Frais d'études		3 946,66		3 946,66	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes d'investissement - Vue détaillée							B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
28032	Frais de recherche et de développement		6 625,68		6 625,68		
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires		42 008,39		42 008,39		
28128	Autres agencements et aménagements		10 196,88		10 196,88		
281311	Bâtiments administratifs		409,75		409,75		
281312	Bâtiments scolaires		2 104,53		2 104,53		
281314	Bâtiments culturels et sportifs		2 638,08		2 638,08		
281318	Autres bâtiments publics		320,04		320,04		
281351	Bâtiments publics		152 667,78		152 667,78		
281352	Bâtiments privés		5 875,30		5 875,30		
28138	Autres constructions		19 192,47		19 192,47		
28152	Installations de voirie		7 290,22		7 290,22		
281533	Réseaux câblés		20 528,67		20 528,67		
281534	Réseaux d'électrification		1 867,55		1 867,55		
281538	Autres réseaux		1 159,70		1 159,70		
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		3 728,72		3 728,72		
2815731	Matériel roulant		1 740,00		1 740,00		
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		20,87		20,87		
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		2 929,65		2 929,65		
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		949,81		949,81		
281828	Autres matériels de transport		42 481,60		42 481,60		
281831	Matériel informatique scolaire		38 354,39		38 354,39		
281838	Autre matériel informatique		38 559,88		38 559,88		
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		7 235,54		7 235,54		
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		14 430,01		14 430,01		
28185	Matériel de téléphonie		4 211,74		4 211,74		

<b>II - EXECUTION BUDGETAIRE</b>		II
Recettes d'investissement - Vue détaillée		B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
28188	Autres		141 380,65		141 380,65	
<b>Total chapitre 040</b>	<b>Opérations d'ordre de transferts entre sections</b>	743 521,45	743 098,60		743 098,60	422,85
<b>total chapitre 041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>					
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		1 743 521,45	743 098,60		743 098,60	1 000 422,85
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		2 260 688,45	971 139,37		971 139,37	1 289 549,08
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		1 578 736,75				
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		3 839 425,20	971 139,37		971 139,37	2 868 285,83

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>		<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>		<b>C1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		67 469,02	26 625,90	40 843,12	
60612	Énergie - Électricité		355 897,69	96 920,49	258 977,20	
60613	Chauffage urbain		328 931,56	5 858,78	323 072,78	
60621	Combustibles		195,58	195,58		
60622	Carburants		30 264,67		30 264,67	
60623	Alimentation		66 312,57	54 235,69	12 076,88	
60628	Autres fournitures non stockées		54 880,07	705,00	54 175,07	
60631	Fournitures d'entretien		23 999,07		23 999,07	
60632	Fournitures de petit équipement		11 629,74	31,94	11 597,80	
60633	Fournitures de voirie		199,58		199,58	
60636	Habillage et Vêtements de travail		16 317,52	949,88	15 367,64	
6064	Fournitures administratives		3 909,09		3 909,09	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		16 573,46		16 573,46	
6067	Fournitures scolaires		38 139,25	0,20	38 139,05	
611	Contrats de prestations de services		1 443 790,08	75 356,65	1 368 433,43	
6132	Locations immobilières		16 420,51	3 483,31	12 937,20	
61351	Matériel roulant		3 740,00	3 740,00		
61358	Autres		19 159,57	71,48	19 088,09	
614	Charges locatives et de copropriété		7 570,64		7 570,64	
61521	Terrains		3 480,00		3 480,00	
615221	Bâtiments publics		62 505,45	5 227,05	57 278,40	
615228	Autres bâtiments		10 775,76	8 262,36	2 513,40	
615232	Réseaux		2 426,35		2 426,35	
61551	Matériel roulant		33 077,67	1 005,81	32 071,86	
61558	Autres biens mobiliers		3 679,34	173,06	3 506,28	
6156	Maintenance		127 728,43	23 333,98	104 394,45	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée							D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
6161	Multirisques		42 585,61	12 528,33	30 057,28		
6168	Autres		13 698,34	1 334,24	12 364,10		
617	Études et recherches		7 280,79		7 280,79		
6182	Documentation générale et technique		5 405,52		5 405,52		
6184	Versements à des organismes de formation		23 483,00	1 426,00	22 057,00		
6188	Autres frais divers		10 336,00	180,00	10 156,00		
62268	Autres honoraires, conseils...		64 672,00		64 672,00		
6231	Annonces et insertions		3 780,00		3 780,00		
6232	Fêtes et cérémonies		3 407,20	250,00	3 157,20		
6236	Catalogues et imprimés et publications		12 303,44		12 303,44		
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		8 102,30		8 102,30		
6251	Voyages, déplacements et missions		3 145,90		3 145,90		
6261	Frais d'affranchissement		26 053,49		26 053,49		
6262	Frais de télécommunications		42 835,34		42 835,34		
627	Services bancaires et assimilés.		466,69	22,77	443,92		
6281	Concours divers (cotisations...)		6 809,39		6 809,39		
6283	Frais de nettoyage des locaux		37 040,26		37 040,26		
62873	Au CCAS		39 995,38		39 995,38		
62878	A des tiers		670,65	2,95	667,70		
6288	Autres		42 031,26	1 670,00	40 361,26		
63512	Taxes foncières		16 085,00		16 085,00		
63513	Autres impôts locaux		8 288,08		8 288,08		
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		1 126,28		1 126,28		
6358	Autres droits		1 827,16		1 827,16		
total chapitre 011	Charges à caractère général	4 578 804,55	3 170 501,75	323 591,45	2 846 910,30	1 731 894,25	
6218	Autre personnel extérieur		21 940,31		21 940,31		

**II - EXECUTION BUDGETAIRE**  
**Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6331	Versement mobilité		58 205,88		58 205,88	II
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		14 478,70		14 478,70	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		62 355,29	1 017,00	61 338,29	
64111	Rémunération principale		2 520 276,94	410 134,16	2 110 142,78	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		91 244,10		91 244,10	
64113	NBI		16 915,17		16 915,17	
64118	Autres indemnités.		534 816,28		534 816,28	
64131	Rémunérations		834 069,16	5 181,94	828 887,22	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		576 172,25		576 172,25	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		707 219,11		707 219,11	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		33 508,73		33 508,73	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		162 907,64		162 907,64	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		10 523,87		10 523,87	
6474	Versements aux oeuvres sociales		25 440,01		25 440,01	
6475	Médecine du travail, pharmacie		12 131,89		12 131,89	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	6 039 200,00	5 682 205,33	416 333,10	5 265 872,23	773 327,77
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		61 265,00		61 265,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits		175 000,00		61 265,00	113 735,00
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65131	Bourses		32,94		32,94	
65132	Prix		239,98		239,98	
65134	Aides		542,76		542,76	
6525	Frais d'inhumation		4 319,02	1 593,00	2 726,02	
65311	Indemnités de fonction		83 884,92		83 884,92	
						D1



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	
	<b>II</b>
	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65313	Cotisations de retraite		5 755,68		5 755,68	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		7 898,94		7 898,94	
65315	Formation		1 940,00		1 940,00	
6541	Créances admises en non-valeur		7 385,89	0,30	7 385,59	
6542	Créances éteintes		49,35		49,35	
65568	Autres contributions		201 060,46		201 060,46	
6558	Autres contributions obligatoires		67 227,09		67 227,09	
657362	CCAS		185 000,00		185 000,00	
65748	Autres personnes de droit privé		78 100,00		78 100,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		18 511,62	2 730,00	15 781,62	
65818	Autres		2 275,46	950,23	1 325,23	
65881	Hébergement et restauration scolaires		74,80		74,80	
65888	Autres		31 450,10		31 450,10	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	722 195,00	695 749,01	5 273,53	690 475,48	31 719,52
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>11 515 199,55</b>	<b>9 609 721,09</b>	<b>745 198,08</b>	<b>8 864 523,01</b>	<b>2 650 676,54</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		96 349,36	1,00	96 348,36	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		16 466,88	22 220,53	-5 753,65	
total chapitre 66	Charges financières	96 248,00	112 816,24	22 221,53	90 594,71	5 653,29
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		4 454,61		4 454,61	
total chapitre 67	Charges spécifiques	14 438,89	4 454,61		4 454,61	9 984,28
total chapitre 68	Dotations aux provisions	12 920,00				12 920,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>11 638 806,44</b>	<b>9 726 991,94</b>	<b>767 419,61</b>	<b>8 959 572,33</b>	<b>2 679 234,11</b>
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00				
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		168 000,00		168 000,00	

II - EXECUTION BUDGETAIRE		II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée		D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d-b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		300,00		300,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		574 798,60		574 798,60	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	743 521,45	743 098,60		743 098,60	422,85
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 743 521,45</b>	<b>743 098,60</b>		<b>743 098,60</b>	<b>1 000 422,85</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>13 382 327,89</b>	<b>10 470 090,54</b>	<b>767 419,61</b>	<b>9 702 670,93</b>	<b>3 679 656,96</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>13 382 327,89</b>	<b>10 470 090,54</b>	<b>767 419,61</b>	<b>9 702 670,93</b>	<b>3 679 656,96</b>

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		197 058,15	6 140,76	190 917,39		
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.		11 337,87	127,05	11 210,82		
total chapitre 013	Atténuations de charges	162 000,00	208 396,02	6 267,81	202 128,21	-40 128,21	
total chapitre 016	APA						
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI						
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		22 631,46		22 631,46		
70323	Redevance d'occupation du domaine public		69 594,94	1 452,00	68 142,94		
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		17 751,47	11,47	17 740,00		
70631	A caractère sportif		20 636,00		20 636,00		
70632	A caractère de loisirs		3 634,00	23,00	3 611,00		
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		393 827,30	400,85	393 426,45		
70688	Autres		7 692,23		7 692,23		
70876	par le GFP de rattachement		10 097,47		10 097,47		
70878	par des tiers		40 122,46		40 122,46		
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	714 150,00	585 987,33	1 887,32	584 100,01	130 049,99	
73211	Attribution de compensation		50 272,70		50 272,70		
73212	Dotation de solidarité communautaire		25 450,00		25 450,00		
73221	FNGIR		126 528,00		126 528,00		
73331	Communes (FSRIF)		401 394,00		401 394,00		
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	531 800,00	603 644,70		603 644,70	-71 844,70	
73111	Impôts directs locaux		6 652 189,00		6 652 189,00		
73118	Autres contributions directes		9 589,00		9 589,00		
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		342 390,06	4 498,00	337 892,06		
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		219 357,75	196,89	219 160,86		

**II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**  
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure		23 171,95	165,93	23 006,02	
7318	Autres		9 589,00	9 589,00		
total chapitre 731	Fiscalité locale	7 119 069,00	7 256 266,76	14 449,82	7 241 836,94	-122 767,94
74111	Dotation forfaitaire des communes		1 261 348,00		1 261 348,00	
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes		134 340,00		134 340,00	
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes		604,00		604,00	
744	FCTVA		19 434,45		19 434,45	
74718	Autres		27 143,00		27 143,00	
7473	Départements		10 610,00		10 610,00	
7478222	Caisses d'allocations familiales		33 293,46		33 293,46	
747888	Autres		27 000,00	27 000,00		
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou la taxe de publicité foncière		371,00		371,00	
748312	D.C.R.T.P.		57 844,00		57 844,00	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes forcées		20 775,00		20 775,00	
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle		220 233,00		220 233,00	
7484	Dotation de recensement		16 873,00		16 873,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	1 690 483,00	1 829 866,91	27 000,00	1 802 866,91	-112 385,91
752	Revenus des immeubles		134 854,92	1 058,81	133 796,11	
755	Dédits et pénalités perçus		1 450,00		1 450,00	
75888	Autres		141 968,17		141 968,17	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	137 102,14	278 273,09	1 058,81	277 214,28	-140 112,14
total des recettes de gestion des services		10 354 604,14	10 762 456,81	50 663,76	10 711 793,05	-357 168,91
total chapitre 76	Produits financiers					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE							II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée							D2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		33 479,56		33 479,56		
775	Produits des cessions d'immobilisations		168 300,00		168 300,00		
total chapitre 77	Produits spécifiques	170 300,00	201 779,56		201 779,56	-31 479,56	
total chapitre 78	Reprises sur provisions						
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>10 524 904,14</b>	<b>10 964 236,37</b>	<b>50 663,76</b>	<b>10 913 572,61</b>	<b>-388 668,47</b>	
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		11 222,83		11 222,83		
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 223,00	11 222,83		11 222,83	0,17	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement						
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>11 223,00</b>	<b>11 222,83</b>		<b>11 222,83</b>	<b>0,17</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>10 536 127,14</b>	<b>10 975 459,20</b>	<b>50 663,76</b>	<b>10 924 795,44</b>	<b>-388 668,30</b>	
002 Résultat de fonctionnement reporté		2 846 200,75					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>13 382 327,89</b>	<b>10 975 459,20</b>	<b>50 663,76</b>	<b>10 924 795,44</b>	<b>2 457 532,45</b>	

## III - ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Subventions d'investissement versées		3 500,00		3 500,00	
Autres immobilisations incorporelles		344 306,73	215 332,60	128 974,13	150 372,90
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains		4 661 184,95	28 043,82	4 633 141,13	4 616 894,16
Constructions		28 629 364,78	1 659 195,84	26 970 168,94	26 735 321,71
Réseaux et installations de voirie		370 135,47	17 229,50	352 905,97	341 363,39
Réseaux divers		377 119,95	227 973,84	149 146,11	164 788,90
Installations techniques, agencements et matériel		119 833,08	46 689,81	73 143,27	80 435,76
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		3 255 101,61	1 796 275,09	1 458 826,52	1 582 768,85
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		15 050 566,26		15 050 566,26	15 050 566,26
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		37 400,00		37 400,00	30 000,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (1)</b>		<b>52 848 512,83</b>	<b>3 990 740,50</b>	<b>48 857 772,33</b>	<b>48 752 511,93</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>STOCKS</b>					
<b>CRÉANCES</b>					
Créances sur des entités publiques, des organismes Internationaux et la Commission européenne		10 097,47		10 097,47	
Créances sur les redevables et comptes rattachés		100 060,06		100 060,06	166 025,79
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		88 868,99		88 868,99	93 833,17
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>					

III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		
		A

ACTIF	Note	Exercice N		Exercice N-1	
		BRUT	amortissements, dépréciations		NET
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)</b>		199 026,52		199 026,52	259 858,96
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		5 196 251,80		5 196 251,80	4 484 869,59
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
<b>TOTAL TRÉSORERIE (III)</b>		<b>5 196 251,80</b>		<b>5 196 251,80</b>	<b>4 484 869,59</b>
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					65,70
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>58 243 791,15</b>	<b>3 990 740,50</b>	<b>54 253 050,65</b>	<b>53 497 306,18</b>

III - ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		6 239 779,52	6 239 779,52
Fonds globalisés		9 676 039,40	9 593 237,35
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Rattachées à un actif amortissable		39 700,81	50 923,64
Rattachées à un actif non amortissable		8 589 395,83	8 444 683,11
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		1 378 106,39	1 377 806,39
RÉSERVES		17 129 135,10	17 129 135,10
REPORT A NOUVEAU		2 846 200,75	2 546 201,62
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 222 124,51	299 999,13
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		1 725 996,46	1 725 996,46
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1)</b>		<b>48 846 478,77</b>	<b>47 407 762,32</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT		5 137 098,08	5 785 891,87
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		5 803,77	6 015,77
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>		<b>5 142 901,85</b>	<b>5 791 907,64</b>
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		235 502,59	282 109,77
Dettes fiscales et sociales		8 561,94	3 215,16
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		42,04	



III – ÉTATS FINANCIERS		III
Bilan (en euros)		A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		12 816,15	11 587,28
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>256 922,72</b>	<b>296 912,21</b>
<b>TRÉSORERIE</b>			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>5 399 824,57</b>	<b>6 088 819,85</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		6 747,31	724,01
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		<b>54 253 050,65</b>	<b>53 497 306,18</b>



III - ÉTATS FINANCIERS	
Compte de résultat (en euros)	
	III
	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>				
Dotations de l'état		1 415 726,45		
Participations		71 046,46		
Compensations, autres attributions et autres participations		316 096,00		
Dons et legs				
Impôts et taxes		7 784 216,64		
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>				
Ventes de biens ou prestations de services		584 100,01		
Produits des cessions d'actifs		168 300,00		
Autres produits de gestion		310 693,84		
Production stockée et immobilisée				
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		11 222,83		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (1)</b>		<b>10 661 402,23</b>		
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Achats et charges externes		2 841 524,09		
Charges de personnel		4 907 780,84		
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>3 391 088,16</i>		
<i>Dont charges sociales</i>		<i>1 516 692,68</i>		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		99 479,54		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		60 521,30		
Impôts et taxes		161 349,39		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		574 798,60		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		168 000,00		
Neutralisation des dépréciations et provisions				

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>				<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>				<b>B</b>
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		300,00		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		<b>8 813 753,76</b>		
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		266 641,70		
<i>Dont ménages</i>		<i>3 541,70</i>		
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		<i>78 100,00</i>		
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		<i>185 000,00</i>		
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		268 287,55		
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		<b>534 929,25</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		<b>1 312 719,22</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts		90 594,71		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		<b>90 594,71</b>		
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		<b>-90 594,71</b>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)</b>		<b>1 222 124,51</b>		

III - ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRRé.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	
	<b>IV</b>
	<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 839 425,20	1 503 059,97	307 515,77	2 028 849,46
RECETTES	3 839 425,20	2 549 876,12	221 589,00	1 067 960,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	13 214 027,89	9 702 670,93	0,00	3 511 356,96
RECETTES	13 214 027,89	13 770 996,19	0,00	-556 968,30

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREEGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 839 425,20	1 503 059,97	307 515,77	2 028 849,46
RECETTES	3 839 425,20	2 549 876,12	221 589,00	1 067 960,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	13 214 027,89	9 702 670,93	0,00	3 511 356,96
RECETTES	13 214 027,89	13 770 996,19	0,00	-556 968,30

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

IV  
A3

**4 – FLUX RÉCIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 839 425,20	1 503 059,97	307 515,77	2 028 849,46
RECETTES	3 839 425,20	2 549 876,12	221 589,00	1 067 960,08
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	13 214 027,89	9 702 670,93	0,00	3 511 356,96
RECETTES	13 214 027,89	13 770 996,19	0,00	-556 968,30
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>17 053 453,09</b>	<b>11 205 730,90</b>	<b>307 515,77</b>	<b>5 540 206,42</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>17 053 453,09</b>	<b>16 320 872,31</b>	<b>221 589,00</b>	<b>510 991,78</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant d0 au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>6,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>11 184 000,00</b>									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					<b>11 184 000,00</b>									
01201	CREDIT AGRICOLE (Meulan)			29/08/2012	700 000,00	F		4,500	4,500	EUR	T	C	N	A-1
03001	CAISSE EPARGNE (Meulan)			25/01/2004	1 000 000,00	V		2,240	2,240	EUR	S	P	N	A-1
04001	CREDIT AGRICOLE (Meulan)			15/04/2005	800 000,00	F		4,610	4,610	EUR	A	P	N	A-1
08002	CREDIT AGRICOLE (Meulan)			30/01/2010	670 000,00	F		4,240	4,240	EUR	T	P	N	A-1
10001	CREDIT MUTUEL (Paris)			28/02/2011	500 000,00	F		3,150	3,150	EUR	T	C	N	A-1
11002	CREDIT AGRICOLE (Meulan)			19/03/2012	450 000,00	F		4,530	4,530	EUR	T	C	N	A-1
1209421	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS			01/01/2013	400 000,00	F		4,510	4,510	EUR	A	P	N	A-1
1301	LA BANQUE POSTALE			01/04/2014	900 000,00	F		3,270	3,270	EUR	T	C	N	A-1
1482	APL - VERSEMENT EMPRUNT			21/12/2020	3 000 000,00	F		0,700	0,700	EUR	T	C	N	A-1
200801	CREDIT AGRICOLE (Meulan)			07/11/2009	350 000,00	F		5,390	5,390	EUR	A	P	N	A-1
235911	CREDIT MUTUEL (Paris)			31/07/2017	554 000,00	F		1,000	1,000	EUR	T	C	N	A-1
2938628	CREDIT AGRICOLE (Meulan)			15/03/2023	100 000,00	F		0,600	0,600	EUR	A	C	N	A-1
671206	CREDIT AGRICOLE (Paris)			01/01/2016	900 000,00	V		2,150	2,150	EUR	T	P	N	A-1
9485150	CAISSE EPARGNE (Meulan)			15/04/2015	680 000,00	F		2,230	2,230	EUR	T	P	N	A-1
9683714	CAISSE EPARGNE (Paris)			15/05/2016	400 000,00	F		2,140	2,140	EUR	T	C	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									



**Commune Meulan-en-Yvelines - Principal - CFU - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>11 184 000,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV - ANNEXES**  
**B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt			Capital	Annuité de l'exercice		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)		Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>5 120 176,86</b>				<b>643 040,14</b>	<b>96 348,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 466,88</b>	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 120 176,86				643 040,14	96 348,36	0,00	0,00	18 466,88	
01201	N	0,00	A-1	163 333,17	3,74	F		46 666,66	8 662,50	0,00	0,00	20,42	
03001	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V		50 000,00	266,47	0,00	0,00	0,00	
04001	N	0,00	A-1	44 105,66	0,99	F		42 161,92	3 976,94	0,00	0,00	0,00	
09002	N	0,00	A-1	59 022,32	0,99	F		56 584,84	4 009,96	0,00	0,00	417,09	
10001	N	0,00	A-1	66 666,84	1,99	F		33 333,32	2 756,26	0,00	0,00	166,67	
11002	N	0,00	A-1	80 000,00	2,99	F		30 000,00	4 926,38	0,00	0,00	124,58	
1209421	N	0,00	A-1	133 679,94	3,99	F		29 893,95	7 377,18	0,00	0,00	6 012,22	
1301	N	0,00	A-1	315 000,00	4,99	F		60 000,00	11 528,76	0,00	0,00	2 603,10	
1462	N	0,00	A-1	2 606 060,61	20,97	F		121 212,12	18 760,69	0,00	0,00	455,93	
2009/01	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		32 825,40	1 766,01	0,00	0,00	0,00	
235911	N	0,00	A-1	302 600,00	8,00	F		35 600,00	3 248,50	0,00	0,00	504,33	
2398628	N	0,00	A-1	90 000,00	9,00	F		10 000,00	600,00	0,00	0,00	427,50	
671206	N	0,00	A-1	585 487,43	11,99	V		42 326,97	13 158,27	0,00	0,00	3 112,03	
9485160	N	0,00	A-1	419 220,89	10,99	F		32 434,94	9 801,94	0,00	0,00	1 947,63	
9683714	N	0,00	A-1	245 000,00	12,12	F		20 000,00	5 510,50	0,00	0,00	665,38	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**Commune Meulan-en-Yvelines - Principal - CFU - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 120 176,86</b>				<b>643 040,14</b>	<b>96 348,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 466,88</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ÉTATS ANNEXÉS

### B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
B1.3

#### REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes honorées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6811 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV  
B1.4**

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 120 176,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/ton)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**B1.5**

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notional de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, damas, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>
	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice		ICNIE de l'exercice	
	Année (5)	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)		Type (11)	Montant (12)		Intérêts (13)
<b>Total des dépenses au c/166</b>					0,00	0,00						0,00				0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/166</b>					0,00	0,00										0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV  
B1.7

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital		
				Type de taux (3)	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Index (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTES POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
					Intérêts (3)	Capital
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

IV

B2

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		500,00 €	
Catégories de biens amortis				Durée (en années)
L	Autre immobilisation corporelle		15	01/01/2023
L	Autre Installation, matériel, outillage technique		15	01/01/2023
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défen		15	01/01/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie		15	01/01/2023
L	Autre matériel informatique		5	01/01/2023
L	Autre matériel technique		15	01/01/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers		15	01/01/2023
L	Autres réseaux		30	01/01/2023
L	Bien historique, culturel immobilier - entretien		30	01/01/2023
L	Bien historique, culturel mobilier - entretien		10	01/01/2023
L	Cheptel		2	01/01/2023
L	Concessions et droits similaires		5	01/01/2023
L	Construction - Autre bâtiment privé		30	01/01/2023
L	Construction - Immeuble de rapport		20	01/01/2023
L	Frais étude, recherche, développement, insertion 1		5	01/01/2023
L	Frais étude, recherche, développement, insertion 2		10	01/01/2023
L	Installation générale...- Autre Immo		5	01/01/2023
L	Installations générales... - Bâtiment privé		15	01/01/2023
L	Matériel de téléphonie fixe		5	01/01/2023
L	Matériel de téléphonie portable		2	01/01/2023
L	Matériel informatique scolaire		5	01/01/2023
L	Matériel roulant		8	01/01/2023
L	Matériel technique scolaire		15	01/01/2023
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires		15	01/01/2023
L	Matériels de transport légers		8	01/01/2023
L	Réseaux câblés		30	01/01/2023
L	Réseaux d'électrification		30	01/01/2023
L	Subvention d'équipement versée 1		5	01/01/2023
L	Subvention d'équipement versée 2		30	01/01/2023
L	Subvention d'équipement versée 3		40	01/01/2023

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B				
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) À renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>		<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>	
	<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>IV</b>
		<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS</b>		<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		0,00	0,00		

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS**

**IV**  
**B7.1**

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					23 383 100,80	11 943 979,56										134 470,94	606 081,77	
1001 VIES HABITAT	2018	P	Renovation Chauffage Meulan Balvèdre	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 712 705,80	1 115 723,93	13,83	A	V	LA	1,350	V	LA	1,100	A-1	EUR	73 398,31	96 849,46
1001 VIES HABITAT	2012	P	Opération 50bis et ter rue Gambetta - Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4 696 703,00	2 826 423,40	30,99	A	V	LA	1,600	V	LA	1,100	A-1	EUR	31 928,52	76 169,29
1001 VIES HABITAT	2012	P	Opération 50bis et ter rue Gambetta - Acquisition	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 090 493,00	931 658,11	40,99	A	V	LA	1,600	V	LA	1,100	A-1	EUR	10 588,44	18 154,30
1001 VIES HABITAT	2012	P	Opération 50bis et ter rue Gambetta - Acquisition	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	797 338,00	630 220,09	30,99	A	V	LA	0,800	V	LA	0,300	A-1	EUR	1 995,34	19 536,01
1001 VIES HABITAT	2012	P	Opération 50bis et ter rue Gambetta - Acquisition	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 821,00	153 770,12	40,99	A	V	LA	0,800	V	LA	0,300	A-1	EUR	475,66	3 547,89
1001 VIES HABITAT	2012	P	11 logements 4 et 6 Côte du Pavillon	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	5 420 805,00	975 871,94	29,99	A	V	LA	1,850	V	LA	1,100	A-1	EUR	11 036,26	27 332,75
1001 VIES HABITAT	2012	P	11 logements 4 et 6 Côte du Pavillon	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 408 550,00	1 196 540,33	39,99	A	V	LA	1,850	V	LA	1,100	A-1	EUR	13 424,39	23 717,15

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
1001 VIES HABITAT	2012	P	11 logements 4 et 6 Côte du Pavillon Démolition et reconstruction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 069 212,00	427 049,88	29,99	A	V	LA	1,050	LA	0,300	A-1	EUR	1 321,90	13 584,61	
1001 VIES HABITAT	2012	P	11 logements 4 et 6 Côte du Pavillon Démolition et reconstruction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	277 826,00	228 138,81	39,99	A	V	LA	1,050	LA	0,300	A-1	EUR	700,50	5 360,56	
LES RESIDENCES	2009	P	16 logements collectifs PLS Bâtiment Daudet 2 rue des Annonciades - ex N°1117118	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 527 123,00	916 109,84	15,74	A	V	LA	5,500	LA	1,900	A-1	EUR	18 400,99	52 363,40	
LES RESIDENCES	2013	P	Programme Allée Sylvestre - ex N°1212177 et 0413968	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 440 000,00	492 584,26	4,24	A	F		1,900	F	1,900	A-1	EUR	11 561,26	115 903,13	
LES RESIDENCES	2013	P	Rénovation Chaufferie Paradis - ex n°1212178	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 563 000,00	828 451,72	9,24	A	V	LA	1,600	LA	1,100	A-1	EUR	10 071,24	87 115,55	
LES RESIDENCES	2002	P	Construction de 41 logements rue Gambetta (33 logements + 8 pavillons) - ex N°1025063	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	433 163,00	308 290,20	30,99	A	V	LA	4,200	LA	0,750	A-1	EUR	2 380,88	9 133,39	
LES RESIDENCES	2002	P	Construction de 41 logements rue Gambetta (33 logements + 8 pavillons) - ex N°1025064	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 782 366,00	913 147,23	15,99	A	V	LA	4,200	LA	0,750	A-1	EUR	7 278,46	57 314,28	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>23 383 100,80</b>	<b>11 943 979,56</b>										<b>134 470,94</b>	<b>606 081,77</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

## Commune Meulan-en-Yvelines - Principal - CFU - 2023

- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LCOB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>IV</b>
	<b>B7.2</b>

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	740 552,71
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	739 388,50
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>1 479 941,21</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>10 913 572,61</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>13,56</b>
---	---------------	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

IV  
B8.1.1

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Personnes de droit privé	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>64 300,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>40 300,00</b>	
ACADEMIE KARATE DO	1 000,00	Subvention
ACAM ASS COMMERCANTS MEULAN	3 000,00	Subvention
ACM ATHLETIC CLUB MEULAN	3 500,00	Subvention
ASSOCIATION MEULANAISE D'ALPHABETISATION	300,00	Subvention
CDJ-RDS	150,00	Subvention
CLC	15 000,00	Subvention
COMITE DE JUMELAGE	1 000,00	Subvention
CROIX ROUGE FRANÇAISE	2 300,00	Subvention
DETENTE LOISIRS SENIORS	500,00	Subvention
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE MEULAN EN YVELINES	1 000,00	Subvention
LA MEULANAISE	600,00	Subvention
LES ECHOS DE MEULAN	500,00	Subvention
LES TRAINÉ SAVATES	150,00	Subvention
PLOMBÉE MEULANAISE	600,00	Subvention
SECOURS CATHOLIQUE	1 300,00	Subvention
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	2 300,00	Subvention
TENNIS CLUB DE MEULAN	800,00	Subvention
UNC	800,00	Subvention
UTT UNION TENNIS TABLE	1 000,00	Subvention
VEVIN SEINE LUTTE ASSOCIATION	1 000,00	Subvention
WILL SPORTS	3 500,00	Subvention
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>24 000,00</b>	
<b>Etat</b>	<b>24 000,00</b>	
COOPERATIVE ECOLE ELEM.PARADIS	7 000,00	SUBVENTION 2023
COOPERATIVE ECOLE ELEM.PARADIS	3 000,00	SUBVENTION 2023
COOPERATIVE ECOLE PASTEUR	8 000,00	SUBVENTION 2023
COOPERATIVE MATERIELLE BOIS	3 500,00	SUBVENTION 2023
COOPERATIVE MATERIELLE VALÉRY	2 500,00	SUBVENTION 2023
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>	<b>0,00</b>	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPCI,...)</b>	<b>0,00</b>	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Autres	0,00	

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>		<b>B8.2</b>

**ÉTAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'or- gane du con- trat	Designation du credit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant	Total (1)
					N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B8.3</b>

**ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée résistante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

**IV**  
**B8.4**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Péri- odicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-32 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B8.5</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à		Annuité reçue au cours de l'exercice
					l'origine	au 31/12/N	
	<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	<b>A l'exception de ceux reçus des entreprises</b>				0,00	0,00	0,00
	<b>Engagements reçus des entreprises</b>				0,00	0,00	0,00

## IV - ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV  
B9

## B9 - ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>32,00</b>	<b>2,00</b>	<b>34,00</b>	<b>24,70</b>	<b>5,00</b>	<b>29,70</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	2,00	9,00	7,70	1,00	8,70
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	3,00	0,00	3,00	2,00	2,00	4,00
REDACTEUR	B	6,00	0,00	6,00	2,00	2,00	4,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>80,00</b>	<b>16,00</b>	<b>96,00</b>	<b>67,62</b>	<b>11,75</b>	<b>79,37</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	37,00	16,00	53,00	29,62	10,75	40,37
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	28,00	0,00	28,00	27,00	0,00	27,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>4,00</b>	<b>1,00</b>	<b>5,00</b>
AGENT SOCIAL	C	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
INFIRMIER EN SOINS GEN	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
PROFESSEUR ENS ART HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>2,00</b>	<b>1,00</b>	<b>3,00</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C	6,00	0,00	6,00	2,00	1,00	3,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>13,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
CHEF DE SERVICE PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>150,00</b>	<b>18,00</b>	<b>168,00</b>	<b>110,32</b>	<b>18,75</b>	<b>129,07</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

### B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV  
B9

#### B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indices (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-6 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-9 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : 1 : absence temporaire d'un employé.

3-2 : 1 : absence de cadre temporel de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-2 : 2 : emplois du bureau de la catégorie A lorsque les besoins des 7 000 salariés ou la nature des fonctions le justifient.

3-3 : 2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 10 000 habitants.

3-3 : 5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-247 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 collaborateurs directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'états.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-247.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV B10

### LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
01/09/2017 -	IFAC		Association	0,00
15/08/2019 -	CRESCENDO		Association	349 949,00
01/09/2021 -	SOMAREP	SEM	Entreprise	0,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
11/12/2019 -	Agence France Locale (AFL)		Etablissement de crédit	37 400,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
-	1001 Vies Habitat	SA HLM	Entreprise	0,00
-	SA HLM Les Résidences	SA HLM	Entreprise	0,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B15.1</b>

**B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU</b>	
<b>COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<b>B15.2</b>	

**B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS	
Article (1)	Libellé (1)
10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
018	RSA
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)
23	Immobilisations en cours (hors opérations)
26	Participations et créances rattachées
27	Autres immobilisations financières
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations ordre transf. entre sections
041	Opérations patrimoniales
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV - ÉTATS ANNEXÉS**  
**C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE - DEPENSES**

**IV**  
**C1.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>654 264,00</b>	<b>1</b>	<b>654 262,97</b>
<b>16. Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>643 041,00</b>		<b>643 040,14</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	643 041,00		643 040,14
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>11 223,00</b>		<b>11 222,83</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	11 223,00		11 222,83

Dépenses à couvrir par des ressources propres	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
		654 262,97	307 515,77	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES

IV

C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 815 221,45</b>	<b>657 600,65</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	82 802,05
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	80 000,00	82 802,05
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>1 735 221,45</b>	<b>574 798,60</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 944,04	1 944,04
28031	Frais d'études	3 946,66	3 946,66
28032	Frais de recherche et de développement	6 625,68	6 625,68
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 652,19	42 008,39
28128	Autres aménagements de terrains	10 196,88	10 196,88
281311	Bâtiments administratifs	409,75	409,75
281312	Bâtiments scolaires	2 104,53	2 104,53
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	2 638,08
281318	Bâtiments publics	2 958,12	320,04
281351	Bâtiments publics	158 670,25	152 667,78
281352	Bâtiments privés	0,00	5 875,30
28138	Autres constructions	19 192,47	19 192,47
28152	Installations de voirie	7 290,22	7 290,22
281533	Réseaux câblés	20 528,67	20 528,67
281534	Réseaux d'électrification	1 867,55	1 867,55
281538	Autres réseaux	1 159,70	1 159,70
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 728,72	3 728,72

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815731	Matériel roulant	1 740,00	1 740,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	20,87	20,87
28158	Autres inst. matériel, outill. techniques	2 929,65	2 929,65
28181	Installations générales, aménagt divers	949,81	949,81
281828	Autres matériels de transport	42 481,60	42 481,60
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	36 354,39
281838	Autre matériel informatique	81 126,01	39 559,88
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	62,03	7 235,54
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	21 445,87	14 430,01
28185	Matériel de téléphonie	0,00	4 211,74
28188	Autres immo. corporelles	158 190,18	141 380,65
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matères premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	160 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00	0,00

Total ressources propres disponibles	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	R001 de l'exercice précédent	Solde d'exécution	Affectation R1068 de l'exercice précédent	Montant	TOTAL IV
	Dépenses à couvrir par des ressources propres			II		961 778,74	
	Ressources propres disponibles			IV		2 457 926,40	
	Solde			V = IV - II (5)		1 496 147,66	

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME</b>		<b>C2.1</b>

## SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
			0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

<b>N-3</b>	<b>N-2</b>	<b>N-1</b>	<b>N</b>
0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)</b>			

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT</b>		<b>C2.2</b>

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

N-3	N-2	N-1	N
0,00	0,00	0,00	0,00
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)			

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>		<b>D1</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale</b>				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV - ÉTATS ANNEXÉS</b>				<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>				<b>D2.1</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------



<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS</b>	<b>D5</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV - ETATS ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>		<b>D7</b>

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
BARBEROT MAURICE	PRENDRE LA PAROLE EFFICACEMENT ET AVEC ASSERTIVITE
BARBEROT MAURICE	BILAN MI MANDAT
BARBEROT MAURICE	COMMUNICATION RELATIONNELLE DE L ELU
BARBEROT PEGGY	PRENDRE LA PAROLE EFFICACEMENT ET AVEC ASSERTIVITE
BARBEROT PEGGY	BILAN MI MANDAT
BARBEROT PEGGY	COMMUNICATION RELATIONNELLE DE L ELU

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7</b>		<b>D8</b>

## Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES		MONTANT	
	Année n	Année n-1	Année n	Année n-1
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources externes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS**  
**D – AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISÉS (1)**

**IV**  
**D10**

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>		<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>		<b>D11.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV - ÉTATS ANNEXÉS		IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>RECETTES (1)</b>	
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.





**État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



<b>V - ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>A</b>

Date d'édition : 10/06/2024

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion	
Mme Valérie GOTTENKINY	du 02/01/2023	au 10/06/2024
Mme Oriane GARRIGOS	du 01/01/2023	au 01/01/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

VASSANTHY Vassanthiy (1021449491-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

A DDFIP DES YVELINES, le 11/06/2024

Le comptable sousigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GOTTENKINY Valerie (1018003914-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A LES MUREAUX, le 12/06/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A, le